

Charte de bonne conduite 2018/2019

(validité du 01/04/2018 au 31/03/2019)

e-VISIONS
ensemble, toute la communication visuelle

L'entreprise **C1Sign** est membre actif de **e-visions**, le nouveau nom du Synafel, Syndicat National de l'Enseigne et de la Signalétique. En tant que tel, elle est consciente de l'importance de la promotion des règles de l'art et de l'éthique dans les métiers de la communication visuelle.

C'est pourquoi elle s'engage à :

engagements

- respecter les normes et les réglementations qui sont applicables à son métier,
- remplir ses obligations de conseil et de renseignement vis-à-vis de ses clients et leur proposer des solutions innovantes et pertinentes dans le cadre d'une prestation de qualité,
- respecter les règles de propriété intellectuelle et de confidentialité,
- s'assurer du bon équilibre de la relation commerciale avec ses partenaires,
- respecter les contraintes environnementales dès le process de fabrication et jusqu'à la fin de vie des produits,
- Assurer la sécurité des personnes, notamment lors des installations.

Cette charte repose sur le règlement intérieur de **e-visions** dont l'entreprise **C1Sign** est signataire.



Patrick FLOREN

Président de e-visions



Gérard REYNIER

Représentant de l'entreprise

